



PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL¹ ASSOCIATION DES CADRES DES COLLÈGES DU QUÉBEC (ACCO)

L'ACCO a pour mission de promouvoir et de défendre les intérêts socio-économiques de ses membres, tout en favorisant leur développement professionnel. Chef de file dans le monde de l'éducation, elle contribue au développement de l'enseignement collégial en influençant les décideurs à l'égard des grandes questions éducatives.

LE MANDAT

Relevant du bureau de direction de l'ACCO, vous serez le représentant officiel de l'Association et devrez en assurer le développement et le rayonnement. Vous aurez la responsabilité de la réalisation de la mission de l'Association et de l'exécution de son plan d'action, de même que de la mise en œuvre des décisions prises par les différentes instances. Vous présiderez les réunions du Comité de gestion ainsi que celles du Comité des relations du travail. Vous veillerez également à assurer la planification, la direction et le contrôle de l'ensemble des activités stratégiques, opérationnelles et budgétaires de l'Association.

LE PROFIL RECHERCHÉ

Habile communicateur, vous vous distinguez par une maîtrise supérieure de la langue française parlée et écrite. Vos habiletés interpersonnelles vous permettent d'établir une solide relation de confiance avec vos nombreux interlocuteurs et favorisent une collaboration active avec vos partenaires d'affaires. Gestionnaire aguerri et intègre, vous êtes reconnu pour votre leadership et votre capacité à mobiliser vos collaborateurs et vos partenaires vers l'atteinte d'objectifs communs. Vous avez la capacité d'innover et de réagir rapidement à des situations imprévues et savez gérer le stress associé à un volume de travail important sous la pression d'échéanciers serrés. Votre sens politique développé vous conduit à influencer les décisions et à négocier de manière éthique. De plus, vous êtes bien au fait des enjeux du réseau collégial et tout particulièrement de ceux liés au personnel cadre.

LES EXIGENCES

Vous détenez :

- préférablement un diplôme de 2^e cycle, ou un diplôme universitaire terminal de 1^{er} cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en relations industrielles;
- une expérience pertinente de dix (10) ans, dont au moins cinq (5) dans le domaine de la gestion et des relations de travail;
- une expérience dans le milieu associatif constitue un atout;
- toute autre combinaison pertinente de scolarité et d'expérience pourra être considérée.

LE TRAITEMENT ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le traitement correspond à la classe 12 du personnel d'encadrement des collèges du Québec et se situe sur une échelle de 95 893 \$ à 127 857 \$. Par ailleurs, certaines conditions de travail tels les régimes d'assurance collective et de retraite sont celles qui s'appliquent au personnel d'encadrement du réseau collégial.

LE LIEU DE TRAVAIL : QUÉBEC

La personne retenue aura à se déplacer régulièrement dans les différentes régions du Québec.

MODALITÉ DU CONCOURS

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature par courriel, à l'adresse candidatures_pdg@accq.qc.ca au plus tard le **lundi 6 octobre 2014**. Les candidats doivent joindre à leur message, sous format PDF ou Word, un curriculum vitae et un document d'au plus deux (2) pages décrivant leur motivation et leur conception des enjeux du poste et en quoi leur expérience les prépare à l'occuper.

L'ACCO remercie toutes les personnes qui postuleront sur ce poste. Toutefois, seuls les candidats sélectionnés pour les entrevues et les tests seront contactés. **Notez que ces personnes seront contactées par courriel.**

¹Le genre masculin est utilisé uniquement à des fins d'allègement du texte.